

La TVA à l'ère numérique : nouveautés, risques et opportunités

Lundi 11 mars 2024 (hybride)

Par **Madame Sarah CORNET**, Senior Tax Adviser KPMG et **Madame Coralie HERBIET**, Manager Indirect Tax, KPMG.

Présentation :

La Commission européenne a publié fin 2022 sa proposition « ViDA » visant à moderniser et digitaliser l'actuel système de la TVA. Les orateurs reviendront dans un premier temps sur les trois piliers autour desquels la proposition est articulée, à savoir les nouvelles obligations en matière de reporting en temps réel et de e-invoicing, la modernisation des règles pour l'économie de plateformes et l'immatriculation unique à la TVA. Dans un second temps, les orateurs commenteront les évolutions récentes en matière de TVA belge à l'ère du tout au numérique, en insistant sur les risques et opportunités.